

Chapitre 1

QCM

Réponse unique

- 1. b.** Les choix opérés face à la rareté des ressources.
- 2. b.** L'étude des choix face aux moyens rares à usages alternatifs.
- 3. b.** Comment produire ?
- 4. c.** Des besoins indispensables à la survie.
- 5. b.** La production diminuée des consommations intermédiaires.

Plusieurs réponses possibles

- 6. a. b. et c.** Les ménages. Les sociétés non financières. Les administrations publiques.
- 7. a. et b.** Produire des services non marchands. Redistribuer les revenus.
- 8. a. et b.** Les flux réels (travail, biens, services). Les flux monétaires (salaires, prix, impôts).
- 9. a. b. et c.** Les salariés. L'État. Les entreprises (excédent brut d'exploitation).
- 10. a. b. et c.** À la baisse relative de l'agriculture. À la baisse relative de l'industrie. À la hausse de la part des services.

Réponse à justifier

- 11. a.** Parce que les ressources sont rares et les besoins illimités.
→L'économie étudie les arbitrages réalisés par les agents économiques afin d'utiliser des ressources limitées pour satisfaire des besoins nombreux.
- 12. a.** Parce qu'ils n'ont pas la même importance pour la survie.
→Les besoins primaires sont indispensables à la survie alors que les besoins secondaires ont davantage une dimension sociale ou de confort.
- 13. b.** À une baisse relative de la part de l'industrie au profit des services.
→La désindustrialisation correspond à un recul relatif de l'industrie dans l'emploi et la valeur ajoutée.
- 14. a.** Parce qu'elle mesure la production nette créée par une organisation.
→La valeur ajoutée correspond à la richesse réellement créée après déduction des

consommations intermédiaires.

15. a. Parce que les services représentent la majorité de la valeur ajoutée et de l'emploi.

→L'économie française est dominée par le secteur tertiaire, qui représente environ 75 % de l'emploi et de la valeur ajoutée.

EXERCICES

EXERCICE 1 — DEUX APPROCHES DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

1. Rappelez les deux approches de la science économique énoncées dans le texte.

Le texte présente deux conceptions de la science économique.

La première, défendue notamment par Lionel Robbins et Ludwig von Mises, considère l'économie comme l'étude des choix réalisés face à des ressources rares ayant des usages alternatifs.

La seconde approche, héritée des économistes classiques et de Marx, définit l'économie comme l'étude de la production, de la répartition et de la consommation des richesses matérielles au sein des sociétés.

2. Identifiez leurs points communs.

Ces deux approches cherchent à comprendre le fonctionnement des activités économiques et les comportements des agents économiques.

Elles étudient toutes deux la manière dont les sociétés utilisent des ressources limitées afin de satisfaire des besoins. Elles analysent également les mécanismes de production et de répartition des richesses.

3. Démontrez en quoi la science économique peut être considérée comme une science humaine et sociale.

La science économique est une science humaine et sociale car elle étudie les comportements humains dans un cadre social.

Elle analyse les décisions prises par les individus, les entreprises ou l'État en fonction de contraintes économiques, sociales et politiques. Les comportements économiques dépendent ainsi des institutions, des rapports sociaux, des règles juridiques ou encore des valeurs culturelles.

L'économie entretient donc des liens étroits avec la sociologie, la science politique ou

l'histoire.

EXERCICE 2 — LES SALAIRES FACE À LA RÉPARTITION PRIMAIRE

1. Mettez en évidence l'évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée depuis les années 1980 en précisant les calculs nécessaires.

Depuis les années 1980, la part des salaires dans la valeur ajoutée a connu une chute brutale et durable en France.

Lecture du graphique : Durant les Trente Glorieuses (1945-1975), la part des salaires dans la VA oscillait autour de 67-68 %. À partir de 1983, cette part chute brutalement pour se stabiliser autour de 63-64 % durant la période néolibérale.

Calcul de l'évolution : La baisse est de 4 à 5 points de pourcentage entre les deux périodes, comme l'indique le document. Par exemple, si la part des salaires est passée de 68 % à 63 %, cela représente une baisse de 5 points.

Signification économique : Cette baisse de 5 points signifie que sur 100 euros de valeur ajoutée créée, 5 euros supplémentaires sont désormais captés par le capital (profits, dividendes) au détriment des salaires. Concrètement, si la VA française est de 2 000 milliards d'euros, cette baisse représente un transfert de 100 milliards d'euros du travail vers le capital.

Cette évolution traduit un basculement du partage de la richesse créée en faveur du capital au détriment du travail. Alors que durant les Trente Glorieuses les gains de productivité étaient partagés entre salaires et profits, la période néolibérale privilégie la rémunération du capital.

Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs : la mondialisation et la concurrence internationale qui ont pesé sur les salaires, l'affaiblissement du pouvoir de négociation des salariés (recul syndical, flexibilisation), les politiques de modération salariale visant à restaurer les marges des entreprises, et la financiarisation croissante de l'économie qui oriente les profits vers les actionnaires.

2. Expliquez les conséquences économiques et sociales de la baisse de la part des salaires, notamment sur l'investissement et l'emploi.

La baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée a entraîné des conséquences économiques et sociales importantes, contraires aux effets attendus.

Selon le « théorème de Schmidt » évoqué dans le document, augmenter les profits devait stimuler l'investissement et créer des emplois. Or, cette promesse n'a pas été tenue.

Sur l'investissement, la hausse des profits n'a pas favorisé l'investissement productif. Le document montre que « ce sont les versements aux actionnaires qui ont explosé, au détriment de l'investissement ». Cette financiarisation détourne les ressources vers la distribution de dividendes plutôt que vers des investissements créateurs de richesse à long terme (équipements, R&D, formation).

Sur l'emploi, contrairement aux prévisions, l'emploi s'est détérioré. La faiblesse des salaires a affaibli la demande de consommation, freinant la croissance et donc les créations d'emplois. La financiarisation a aggravé cette situation en privilégiant la rentabilité à court terme et les

restructurations.

Sur le plan social, cette évolution accentue les inégalités car les revenus du capital sont beaucoup plus concentrés que les revenus du travail. Une hausse de la part du capital bénéficie principalement aux ménages les plus aisés, creusant les écarts de revenus.

Impact chiffré : La baisse de 5 points de la part des salaires représente un manque à gagner considérable pour les salariés. Sur une VA de 2 000 milliards d'euros, cela équivaut à 100 milliards d'euros transférés du travail vers le capital, soit environ 3 000 euros par salarié et par an.

EXERCICE 3 — LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- 1. Expliquez pourquoi les entreprises doivent arbitrer entre la rémunération du travail (salaires, emplois) et la rémunération du capital (dividendes, rachats d'actions).**

Constat

La valeur ajoutée, au sens de la comptabilité nationale, correspond à la production diminuée des consommations intermédiaires. Elle représente la richesse réellement créée par les unités de production et fait l'objet d'une répartition primaire entre les salariés (salaires et cotisations sociales), les administrations publiques (impôts) et les entreprises (excédent brut d'exploitation).

Le document 1 présente l'évolution de la valeur ajoutée par branche en France sur longue période (1949-2024). Il permet d'observer plusieurs transformations majeures de la structure productive française.

On constate une tertiarisation marquée de l'économie : la part des services dans la valeur ajoutée n'a cessé de croître, passant d'environ 45 % en 1949 à plus de 79 % en 2024. Parallèlement, le secteur secondaire (industrie et construction) a vu sa part diminuer fortement, passant d'environ 40 % à moins de 19 %. Le secteur primaire (agriculture) s'est effondré, passant de 15 % à environ 2 % de la valeur ajoutée.

Analyse

Ces évolutions reflètent une transformation structurelle profonde de l'économie française, caractéristique des économies développées.

La tertiarisation s'explique par plusieurs facteurs : les gains de productivité dans l'agriculture et l'industrie ont libéré de la main-d'œuvre vers les services ; la demande croissante de services (santé, éducation, loisirs) liée à l'élévation du niveau de vie ; et le développement de nouvelles activités tertiaires (services numériques, services aux entreprises).

La désindustrialisation relative résulte de la mondialisation et des délocalisations vers des pays à coûts salariaux plus faibles, des gains de productivité industrielle nécessitant moins de main-d'œuvre, et de l'externalisation de certaines activités vers le tertiaire (comptabilité, informatique, logistique).

Cette transformation pose des enjeux de compétitivité et de souveraineté économique, car l'industrie reste le principal vecteur d'innovation et d'exportations. Elle modifie également la structure de l'emploi, avec une précarisation accrue dans certains services peu qualifiés.

2. Expliquez en quoi la pression des actionnaires pour des rendements financiers immédiats peut freiner les investissements de long terme et nuire à la compétitivité future des entreprises.

Constat

Le document 2 analyse les déterminants et les conséquences de la transformation du partage de la valeur ajoutée entre travail et capital depuis les années 1980.

Plusieurs facteurs expliquent l'évolution du partage de la valeur ajoutée. Le progrès technique et l'automatisation ont accru la productivité du capital et réduit la demande de travail peu qualifié dans les secteurs industriels. La mondialisation et l'intensification de la concurrence internationale ont pesé sur les coûts salariaux, notamment dans les secteurs exposés. Les transformations du marché du travail (contrats courts, temps partiel, recul de la syndicalisation) ont affaibli le pouvoir de négociation des salariés.

Ces évolutions ont des conséquences économiques et sociales majeures. Une baisse durable de la part du travail peut freiner la consommation des ménages et accentuer les inégalités de revenus, car les revenus du capital sont plus inégalement répartis que les revenus du travail.

Analyse

L'évolution du partage de la valeur ajoutée illustre les tensions structurelles du capitalisme contemporain.

Le recul de la part du travail dans la valeur ajoutée, observé dans la plupart des pays développés depuis les années 1980, traduit un rapport de force défavorable aux salariés. Cette déformation s'explique par la substituabilité croissante du travail par le capital (automatisation, robotisation), la mobilité internationale du capital qui renforce son pouvoir de négociation face au travail, et les politiques économiques favorables à la rentabilité du capital (baisse de l'impôt sur les sociétés, flexibilisation du marché du travail).

Sur le plan macroéconomique, cette évolution pose un problème de soutien de la demande globale. Selon la logique keynésienne, la consommation des ménages dépend principalement des revenus du travail. Une baisse de la part salariale peut donc affaiblir la demande et freiner la croissance, créant un risque de stagnation séculaire.

Sur le plan social, cette déformation accentue les inégalités. Comme le montrent les travaux de Thomas Piketty, les revenus du capital sont beaucoup plus concentrés que les revenus du travail. Une hausse de la part du capital dans la valeur ajoutée bénéficie donc principalement aux 10 % les plus riches, aggravant les inégalités patrimoniales et de revenus.

Ces enjeux expliquent pourquoi le partage de la valeur ajoutée est devenu un débat central des politiques économiques et de la responsabilité sociale des entreprises. Un partage plus équilibré pourrait soutenir la demande, renforcer la cohésion sociale et améliorer

l'acceptabilité des transformations économiques, notamment dans le cadre de la transition écologique.